

Parcours d'enseignements

Mes activités dans l'enseignement supérieur ont pris place au sein du département de philosophie d'Aix-en-Provence. Elles ont débuté pendant l'année **2004-2005** où j'ai obtenu la responsabilité de la gestion d'un

tutorat

en Logique 1 (PHIB02, 1

ère

année de Licence) pour les élèves en difficultés. Tous les TD et cours des années suivantes ont été effectués avec un double statut

d'allocataire

et de

vacataire

. Pendant trois années consécutives (

2006-2007, 2007-2008, 2008-2009

) j'ai partagé avec Samuel Tronçon la responsabilité du

T.D.

de Logique 1 (PHIB02, 1

ère

année de Licence) en classe entière. Pendant l'année

2008-2009

, trois autres activités d'enseignement sont venues se rajouter. D'abord, la responsabilité du

cours

de Logique 3 (PHIF04, 3

ème

année de licence) dont la création était entièrement à ma charge. Ensuite, la responsabilité des

cours par téléenseignement

de Logique 1 (PHIB02 CTEL

[\[1\]](#)

, 1

ère

année de Licence) et Logique 2 (PHID17 CTEL, 2

ème

année de Licence).

Détails des enseignements

Le tutorat puis les TD de PHIB02 dont j'étais responsable étaient rattachés au cours de Logique 1 d'Alain Michel. Il s'agit d'une histoire de la logique formelle et de son implication dans

la philosophie des mathématiques, d'Aristote jusqu'au début du vingtième siècle, ainsi que d'une initiation à la syntaxe, à la sémantique et aux méthodes formelles de démonstration pour le calcul des propositions classique et intuitionniste. Les TD consistent à mettre en pratique les procédures de la logique mathématique, et à répondre aux problèmes de compréhension des étudiants sur la partie historique et philosophique du cours.

Les cours par téléenseignement de PHIB02 CTEL (Logique 1) et de PHID17 CTEL (Logique 2) avaient été rédigés par P. Minh. J'en suis devenu le responsable. J'ai rédigé et corrigé les examens et les exercices, et j'ai organisé le suivi des étudiants et le forum internet.

Le cours par téléenseignement de PHIB02 CTEL (Logique 1) concernait également le calcul des propositions. La partie historique et philosophique se concentre sur les rapports entre vérité formelle et vérité matérielle. La partie technique comporte, en plus du contenu commun avec le cours normal de PHIB02, une initiation aux séquents de Gentzen.

Le cours de PHID17 CTEL (Logique 2) concernait le calcul des prédicats du premier ordre. La partie historique et philosophique continue les réflexions introduites en PHIB02 et introduit les réflexions mises à jour par les séquents de Gentzen. La partie technique introduit la syntaxe, la sémantique et plusieurs méthodes formelles de démonstration pour le calcul des prédicats du premier ordre, avec une insistance sur la méthode des séquents de Gentzen.

[1] C.T.E.L. signifie « Centre de télé-enseignement de lettres » (le département de philosophie étant rattaché à l'Université de Lettres et Sciences Humaines).

Programme d'enseignement

Sur le plan de l'enseignement, en liaison avec cette démarche, nous souhaiterions construire des enseignements qui abordent certaines grandes questions philosophiques traditionnelles de l'ontologie, de la théorie de la connaissance ou de l'épistémologie par le biais, *à la fois*, d'une

analyse de la façon dont les grands auteurs philosophes de la tradition les ont traitées, *mais aussi*

en montrant comment ces grandes problématiques philosophiques continuent de résonner au sein du mouvement de la science contemporaine en marche.

Nous visons donc un enseignement en philosophie de la physique, des mathématiques, ou de la logique, où nous pourrions traiter aussi bien des auteurs philosophes comme Platon, Descartes, Leibniz ou Kant que des scientifiques ou savants philosophes qui ont profondément influencé la réflexion philosophique sur la science comme Galilée, I. Newton, B. Riemann, H. Poincaré, A. Einstein, H. Weyl ou encore K. Gödel. Nous aimerions éventuellement proposer un enseignement qui décloisonne les frontières entre philosophie des mathématiques, philosophie de la physique et philosophie de la logique. En effet, une théorie de la connaissance cohérente se doit de comprendre par un même mouvement de pensée aussi bien les conditions de possibilité des sciences formelles comme les mathématiques et la logique, que celles des sciences expérimentales comme la science physique. Nous avons fait l'expérience du fait que l'enseignement de la logique était d'autant plus profitable aux étudiants qu'on leur faisait comprendre les interactions de cette discipline avec l'épistémologie des sciences, et en particulier des mathématiques. Réciproquement, nous pensons qu'un enseignement en épistémologie des mathématiques ou de la physique, ne doit pas éviter, *quand cela est nécessaire*

, de recourir aux outils conceptuels de la logique mathématique, et en outre de mettre en évidence les résonances effectives entre certaines problématiques de philosophie des mathématiques, et certaines problématiques de philosophie de la physique.

Cette épistémologie conjointe des mathématiques, de la physique et de la logique est une caractéristique tant des grands systèmes de la tradition philosophique que de la pensée réflexive des savants philosophes que nous avons étudiés. Un enseignement de philosophie intéressé à ses sciences « dures » pourra notamment s'appuyer sur des thèmes transversaux riches en problèmes philosophiques comme « l'espace », « le temps », « la matière », « la mathématisation du réel », « le continu et le discret », etc.